

Conseil d'école du 18-03-2013
Ecole Maternelle Danielle Casanova
37, rue des Martyrs de la Résistance
78800 HOUILLES



Liste des participants	
Mme Marie-France BREGUET	Conseillère Municipale Commission des affaires scolaires
Mme Corinne JOSSE	Responsable des affaires scolaires et périscolaires
Mme Françoise LAVIGNE	Directrice et enseignante (petite section)
Mme Corinne MONTREER	Enseignante (moyenne section)
Mme Sylvie NABAÏS	Enseignante (petite et moyenne sections)
Mme Karine JONQUET	Enseignante (moyenne et grande section)
Mme Céline LACOUR	Enseignante (grande section)
Mr Fabien SOREAU	AAPEH
Mme Nellie Maufras	AAPEH
Mme Karine GROUT	FCPE
Mme Elodie CHARTON	FCPE
Mme Carine BALLIHAUT	PEEP

1. REMPLACEMENT DU PERSONNEL SCOLAIRE

1.1 ENSEIGNANTS

Le remplacement des enseignants absents s'effectue relativement bien.

1.2 ATSEMS

Comme pour les enseignants, le remplacement des ATSEMS absents s'effectue relativement bien.

2. RASED ET MEDECINE SCOLAIRE

2.1 RASED (RESEAU AIDE SPECIALISE DES ELEVES EN DIFFICULTE)

Le RASED mériterait d'être encore renforcé. La composition du RASED est d'un demi-poste de psychologue, un maître E (spécialisé sur les troubles d'apprentissage) et d'un maître G (spécialisé sur les troubles relationnel) pour assister 7 écoles primaires et 8 écoles maternelles. L'idéal serait de disposer de 2 maîtres E, 2 maîtres G et 2 psychologues.

2.2 MEDECINE SCOLAIRE

Il y a toujours un poste vacant de Médecin scolaire. C'est une situation considérablement gênante pour le suivi des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et l'organisation de visites médicales.

3. REGLEMENT INTERIEUR ET ENGAGEMENT DES PARENTS

Le règlement intérieur n'a pas reçu l'aval de l'académie mais sera tout de même prochainement déposé dans les cahiers pour être signé par les parents.

4. AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

4.1 PEINTURES

La mairie confirme ces engagements : les salles de classe du rez-de-chaussée seront repeintes en blanc.

4.2 DEMANDE FERMETURE PORTAIL AVEC VISIOPHONE

Une serrure est installée au niveau du portail. L'installation d'un visiophone est votée au budget de la ville.

4.3 SANITAIRES

Les sanitaires sont vétuste La demande de réfection totale de la plomberie et des sanitaires n'a pas été retenue dans le budget 2013 de la ville. A demande sera refaite pour le vote au budget de l'année prochaine. E n attendant ces derniers seront réparés au coup par coup.

4.4 NETTOYAGE DES VITRES

Il serait préférable de planifier le nettoyage des vitres pendant les vacances d'été. En effet, le fait de nettoyer ces vitres pendant l'année nécessite de retirer l'intégralité de la décoration mise en place par l'équipe pédagogique (dessins, créations et autres sont scotchés sur ces mêmes vitres).

5. Remplacement du matériel

Acquisition d'un lecteur de disque. 3 Poste CD restent à changer.

Le budget consacré à l'achat du matériel est réduit remplacé par les dépenses induites et non prévues pour la mise en place du plan PPMS (CF point 6)

6. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Madame LAVIGNE nous a fait part de l'existence du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui est une directive gouvernementale. Ce PPMS regroupe l'ensemble de dispositions à prendre en cas d'accidents majeurs (intempéries, risques chimiques, terrorisme). La solution minimisant les risques pour les enfants est un confinement de ces derniers dans les classes (pour l'école Casanova) et la mise en place d'un fonctionnement autonome (Radio évitant l'isolement par rapport à l'extérieur, définition d'un « coordinateur », d'une personne de liaison, etc...). Il est prévu un exercice de confinement d'une heure et demi pour tester le dispositif. Les enfants seront sensibilisés par l'équipe pédagogique.

Pour votre information : si la situation devait se produire dans la réalité, il est demandé aux parents de ne pas venir à l'école récupérer leur enfant. En effet, notre présence pourrait gêner les secours (pompiers, police, négociateurs, etc...). Chaque parent serait bien évidemment tenu informé de l'évolution de la crise par une cellule de crise mais aucun enfant ne serait rendu avant la fin de l'intervention.

7. Activités diverses

4.1 PISCINE

Des séances de piscine sont prévues pour le troisième trimestre, mais l'école est encore en attente de l'autorisation finale de la mairie. Nous rappelons qu'il est impératif que chaque semaine, 2 parents se rendent disponibles à tour de rôle pour accompagner les enfants (la maîtresse établira un planning pour que les parents volontaires puissent s'inscrire). Les parents doivent être titulaire d'un diplôme de 25 mètres effectué en piscine et délivré par un éducateur sportif (voir Karine et Céline pour les détails du diplôme). Sans cette mobilisation, les séances ne pourront avoir lieu.

4.2 SPECTACLE

Une sortie à la graineterie pour un spectacle est prévue pour le 16 avril 2013.

4.3 CARNAVAL

Le carnaval prévu pour le 19 avril 2013 est repoussé au 26 avril. Le déroulé de la journée est inchangé.

L'école manque de volontaires pour coudre les costumes (besoin de mains pour faire des « Batis ») : l'aide des familles est précieuse pour terminer la confection de ces costumes dans les temps. Merci de vous rapprocher des maîtresses.

4.4 KERMESE

La kermesse est prévue le samedi 15 juin 2013. Un rappel sera envoyé aux parents pour planifier la réunion de préparation de cet événement vital pour l'école. En effet l'argent récolté au cours de la kermesse permet de financer une partie des sorties et de renouveler certains matériels tels que starriders ou patinettes.

Dès à présent, vous pouvez vous rapprocher des commerçants chez qui vous êtes fidèles, de vos sociétés, vos comités d'entreprises (etc...) afin de récupérer des lots. Merci d'avance pour tout votre investissement dans la réussite de cette évènement.

8. Réforme des rythmes scolaires (rentrée 2014)

La mairie souhaite aller doucement dans la mise en place de la réforme afin de se préparer au mieux aux changements. Afin de sonder les parents, un questionnaire leur a été distribué le 18 mars. Il est impératif de le retourner avant le 31-03-2013. Ce questionnaire concerne l'ajout de la demi-journée supplémentaire (samedi ou mercredi matin), mais aussi le passage de la fin de l'étude de 18H à 18H30 pour les écoles primaires.

La mairie arrêtera la demi-journée supplémentaire au 30 avril 2013. Suite à cela, un comité de pilotage avec les représentants de tous les acteurs concernés travaillera sur les solutions pour la meilleure mise en place possible de la réforme des rythmes scolaires. Cette dernière sera mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014.

9. Divers

Il est demandé aux parents qui déposent leurs enfants après l'heure de faire preuve de courtoisie auprès du personnel. En effet, l'école est tenue de respecter les règles imposées par le plan vigipirate. Ce dernier est toujours rouge. L'équipe vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Prochaine réunion du Conseil d'école : lundi 17 juin 2013 à 19h00